

à les perdre. Nous faut-il donc deviner quel sera le résultat de cette discorde ? On a vu des peuples entiers se rallier comme un seul homme à la guerre intestine se rallier comme un seul homme à la patrie, et on verrait des Chrétiens, Catholiques et Protestants, se réunir en langue, leur usage à l'esprit de parti ? Non, non, non, non, non, nous espérons. Tous connaissent les lois de leur pays et les lois de Dieu pour les sacrifier à la passion, à la haine, à la discorde. Pourquoi ces divisions ? N'avons-nous pas une seule patrie ? Pourquoi ces divisions ? N'avons-nous pas une seule patrie ? Pourquoi ces divisions ? Nos principes de gouvernement ne sont-ils pas les mêmes ? Le grand principe surtout de gouvernement n'est-il pas le même ? Les intérêts des Canadiens ? Qu'on nous dise ce qui est le plus grand intérêt de la patrie, et ne peut donc y avoir de différence que dans les occasions, et dans les moyens à prendre pour faire fonctionner convenablement et solidairement les rouages de gouvernement responsable. Dites qu'il s'agit de principes, c'est transporter la question sur un terrain étranger. Que ce soit L. H. ou B. D. ou tel et tel qui soit au pouvoir, pourra que celui qui y sera, donne des garanties irréversibles de probité, de capacité, de responsabilité, nous devons le supporter et le soutenir. Pourvu que le bien se fasse et que les intérêts du pays soient soutenus, garantis et en progrès, c'est ce qu'il nous faut. N'importe le nom des agents. Nous oserions même dire n'importe leur antécédent. S'ils ont gouverné avec justice et pour le bien et l'avantage du pays, ils devaient le faire s'ils le pouvaient. En ce'a ils n'ont fait que leur devoir. Je dirai plus, ils n'ont fait que ce qu'ils devaient faire, en qualité de citoyen, pour éviter la censure. S'ils avaient agi autrement, ils auraient été blâmés. Celui qui accepte une charge et qui en remplit bien tous les devoirs, est louable sans doute et mérite l'estime de ses concitoyens. Mais nous, croyons, nous aussi, que celui qui n'accepterait pas une charge élevée et d'où dépend, pour ainsi dire, le bonheur ou le malheur de son pays, sachant qu'il est seul capable de remplir cette dignité, qu'à condition que le peuple lui sera reconnaissant, nous croyons, disons-nous, qu'il en est indigne. Parce que les talents et les qualités qu'il possède alors, ne lui appartiennent plus. Ils sont dus à la société. C'est une injustice de les lui refuser. C'est un don qu'il a reçu dont il rendra compte à celui qui le lui a départi. Nous faisons ces réflexions, parceque nous croyons que dans les circonstances où nous nous trouvons, chacun doit se rappeler ce devoir, et qu'il devient d'autant plus urgent, que le besoin est grave et se fait plus sentir à proportion que les ressources sont petites et pourraient manquer complètement, faute de dévouement. Nous espérons pourtant encore, parceque nous croyons qu'il ne manque pas de citoyens généreux, éclairés et intègres qui préféreront se dévouer eux-mêmes plutôt que d'abandonner les intérêts de leur patrie à des mains étrangères. Avec de semblables ressources, nous ne devons pas craindre.

Jeudi dernier, il est arrivé aux Tanneries-des-Bélaire un accident déplorable. Un nommé Louis Moréau dit Desjourné était occupé à miner de la pierre avec son associé. Au moment de mettre le feu, il dit à son compagnon : prends-garde, la mèche n'est pas longue, elle ne prendra pas grand temps à brûler. Ce dernier s'éloigna aussitôt et fut heureux. Mais à peine Moréau eut-il approché le feu que la mine éclata, lui enleva la moitié de la tête et le mutila d'une manière horrible. Quand son compagnon arriva à lui, il était déjà mort. Il laisse une mère âgée, sa femme et cinq enfans sans secours.

*The National Catholic Register.* Tel est le titre d'une publication mensuelle faite à Philadelphie, dont nous accusons la réception : la première livraison renferme 48 pages. C'est M. W. Jos. Watter qui en est l'éditeur. Ce premier livret est précédé d'une jolie lithographie de N. S. P. le pape Grégoire XVI, et commence, par une courte biographie du même pape. Le reste est un choix de morceaux de controverse, d'histoire ecclésiastique, d'essais originaux, etc. etc. Ce choix nous paraît fait avec goût et rédigé avec talent. Nous espérons que cette publication produira son fruit. Nous nous en réjouissons et nous lui souhaitons persévérance et succès.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

*Palais épiscopal.*—M. le curé de Québec a lu dimanche le 2, au prône, la lettre circulaire de Mgr. de Sydimé qui tend à demander une aide pour

l'achat d'un palais épiscopal et a convoqué une assemblée publique à cet effet qui eut lieu dimanche ou lundi. Déjà les donations sont extrêmement nombreuses et promettent un succès complet. Eh ! pourquoi ne pas aller plus vite et pas une œuvre tout à la fois de religion, de nationalité et de civilisation ?

Les évêques de Québec avaient autrefois une résidence ; mais le manque de ressources pendant la révolution française qui les priva de leurs biens en France, les obligea de louer cette résidence, au lieu de la posséder. Il n'y a pas bien des années le gouvernement d'Angleterre veut donner un évêque de Québec une rente annuelle de £2000 sterling ; mais on a été décidé dans la chambre des communes qu'après la mort de l'évêque, cette rente s'éteindrait. Les revenus de l'évêché sont donc délabrés, et il sera impossible aux évêques de se créer d'une manière convenable à leur dignité. Tous ceux qui ont un véritable esprit public, tous ceux qui ont un sentiment national, tous ceux qui comprennent que c'est s'élever que de concourir à la dignité de la religion, que nous reconnaissons comme la première, et la plus fondamentale de nos institutions, mettront, sans hésiter, avec empressement leur main à l'œuvre qui doit honorer et le pays et la ville de Québec en particulier. Est-ce que nous ne comprendrions pas mieux ce que nous avons à faire que ceux qui sont étrangers à nos intérêts ? Des millions de notre vie ont été : Vous devez bâtir un édifice digne de cette ville et de notre évêque, un beau palais épiscopal. Si nous comprenons que notre religion est notre nationalité (et nous le comprenons parfaitement,) en bâtissant cet édifice, nous élevons un édifice national. Nous devons nous garder que Québec soit le plus ancien, comme le premier des sièges épiscopaux de l'Amérique du Nord. Or ce plus ancien, ce premier des évêques, ce chef religieux d'un peuple nombreux, celui qui va bientôt devenir, permettez-nous de le dire, l'archevêque métropolitain de toute l'Amérique anglaise, n'a pas de demeure à lui. Eh, cependant, il aura à tenir des conciles provinciaux, et cependant il aura des hauts fonctionnaires ecclésiastiques à recevoir chez lui, puisque c'est chez lui que devront se réunir tous ces évêques des provinces britanniques. Ce serait une honte pour le Canada catholique, et pour Québec en particulier, s'il était obligé de recevoir ses hôtes augustes dans la maison de l'étranger, tout hospitalier que nous le connaissons, lorsque de simples évêques, qui viennent d'être nommés à des sièges récemment établis, ont des demeures convenables à leur dignité.

Non seulement c'est une œuvre de religion et de nationalité, mais encore c'est une œuvre de reconnaissance, comme on peut le voir par la lettre circulaire que nous publions aujourd'hui. Si les évêques de Québec n'ont pas de logement aujourd'hui, c'est qu'ils ont été éminemment nationaux, c'est que ceux qui sont à la tête de notre religion, la première de nos institutions, ont fait comprendre par leurs œuvres, que la première des institutions, est aussi la plus féconde en bienfaits et en résultats utiles ; c'est qu'en un mot, la bienfaisance et l'éducation ont absorbé tous leurs revenus. Ce fut un évêque de Québec (Mgr. de Laval) qui fonda le séminaire de Québec, cette source féconde d'instruction et de lumières, d'où sont sortis la plupart de nos hommes publics ; ce fut un évêque de Québec, le second évêque du pays, Mgr. de St. Vallier qui fonda l'Hôpital-Général de Québec et les Ursulines des Trois-Rivières, deux de nos plus belles institutions de bienfaisance et d'éducation ; ce fut un évêque de Québec, Mgr. Plessis, cette immortelle gloire du Canada et de l'épiscopat, qui jeta les fondements du séminaire de Nicolet, le plus vaste établissement d'éducation du pays, qui fit élever l'église de Saint Roch et des maisons d'écoles, et qui paya annuellement la pension de 42 élèves dans les collèges ; c'est un évêque de Québec, Mgr. Panet, qui, marchant sur les traces de son prédécesseur, a dépensé toute sa fortune particulière, et les revenus de l'évêché pour continuer la construction du collège de Nicolet ; et l'évêque actuel a constamment suivi la même marche. De sorte que l'on peut sans crainte, avancer que les évêques de Québec ont dépensé £20,000 pour la construction de ce magnifique établissement d'éducation. Mgr. de Québec a donné £1250 pour le couvent de Saint-Roch, où tous les enfants du sexe de cette paroisse recevront l'éducation ; £150 pour les Frères de la Doctrine Chrétienne ; il a dépensé près de £3,000 de sa fortune particulière pour l'érection d'un édifice renfermant quatre écoles, à Prés-de-Ville ; il soutient à ses frais une excellente école pour les Sauvages, à Saint-François du Lac ; il paie la pension de 17 élèves au Collège de Nicolet ; il a donné de 4 à 500 louis pour des instruments de physique destinés au collège de Nicolet et dans l'état de gêne où il doit nécessairement se trouver maintenant, Nicolet ne reçoit pas moins de 2 à 300 louis annuellement de sa main bienfaisante. Combien d'autres œuvres de bienfaisance comme celle que nous venons de citer, restent ignorées au public, parce que la magnificence épiscopale, fidèle à sa mission religieuse, s'est toujours cachée pour se faire ignorer. Ce n'est, pour ainsi dire, que par hasard que nous avons pu nous procurer les quelques données dont nous faisons part au public aujourd'hui. *Journal de Québec.*

Adresse au clergé et aux fidèles du diocèse de Québec,

Messieurs et très-hors frères, Nous vous annonçons, et vous apprendrez sans doute avec plaisir, que Monseigneur l'évêque de Québec vient de compléter l'acquisition d'un terrain qui doit remplacer celui qu'un de ses prédécesseurs, pressé par les circonstances où se trouvait alors l'épiscopat, consentit à aliéner, en le cédant au gouvernement provincial. Quoique cette cession ait été inévitable, qu'elle était le seul moyen d'assurer une subsistance honnête à l'évêque diocésain,